

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Formulation de cadre correspondante (CPNP) : 2013-06-10

Révision: 04-05-2021

SECTION 1: Identification du produit et de la société

1.1 Identificateur de produit:

Type de produit	Dissolvant vernis à ongles
Description	Produits clairs contenant du dissolvant pour le retrait du vernis à ongles.

SECTION 2 : Identification des dangers

Lorsqu'il est utilisé correctement, le produit est sûr et tolérable conformément aux dispositions légales (article 3 du règlement (CE) N ° 1223/2009 sur les produits cosmétiques). Les informations suivantes s'appliquent à une mauvaise utilisation ou à des accidents par inadvertance ainsi qu'à d'éventuelles utilisations commerciales.

Physique/Chimique

Très inflammable

Santé :

Nocif en cas d'ingestion. Peut causer une irritation oculaire grave. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Les vapeurs peuvent provoquer somnolence ou vertiges.

SECTION 3 : Composition/information sur les composants

Voir la déclaration des ingrédients (INCI) sur le récipient.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Mesures en cas de:

Contact accidentel avec les yeux.

– Rincer immédiatement à fond à beaucoup d'eau tiède ; si l'irritation persiste, consulter un ophtalmologiste par mesure de précaution.

Ingestion accidentelle :

– NE PAS faire vomir. Rincer la bouche et boire environ un ou deux verres d'eau. Consulter ensuite un médecin.

Inconfort lors du contact avec la peau :

– En cas d'irritation, retirer les produits avec du dissolvant ; soins de la peau. Retirer des vêtements ou linge contaminés. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

Inhalation intensive.

– Placer la personne affectée à l'air frais. Si la sensation d'inconfort persiste, consulter le centre antipoison ou un médecin.

4.2 Mesures de précautions

En cas de consultation d'un médecin ou d'un centre anti-poison, garder à disposition le récipient ou l'étiquette et possiblement l'encart.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction : dioxyde de carbone, agents d'extinction à base de poudre ou eau sous forme de jet dirigé. Combattre les feux importants à l'aide de mousse résistant à l'alcool ou par arrosage d'eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Formulation de cadre correspondante (CPNP) : 2013-06-10

Révision: 04-05-2021

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersions accidentelles, considérations considérant la mise au rebut

6.1. Précautions pour la protection de l'environnement

L'emballage doit être recyclé après la vidange résiduelle. Les colis remplis et non utilisés doivent être éliminés séparément conformément aux directives municipales sur la gestion des déchets.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

En cas de déversement / fuite: éponger le volume principal avec des chiffons; lorsque de plus grandes quantités sont impliquées, éliminer les chiffons et nettoyer le matériel par une élimination contrôlée - risque d'incendie possible. Laver abondamment à l'eau et un produit de nettoyage courant. Porter des gants de protection adaptés.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Manipulation – Conditions/Matières à éviter :

Doit être utilisé conformément aux instructions du fabricant. Respectez les avertissements sur l'emballage. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

7.2 Stockage

Stocker dans un endroit sec et frais (à température ambiante). Refermer le contenant après utilisation. Si le produit est très inflammable : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

7.3. Informations relatives au transport

7.3.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA UN 1224

7.3.2 Nom d'expédition des Nations Unies

ADR UN 1224 CÉTONES, LIQUIDE

7.3.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR 3 – liquides inflammables

7.3.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA II

7.3.5 Point d'éclair

<23°C

7.3.6 ICPE

4331

SECTION 8 : Informations relatives à la réglementation

Ce produit est conforme à toutes les législations européennes pertinentes en vigueur.

SECTION 9 : Autres informations

9.1 Conditions d'utilisation

Reportez-vous aux conditions d'utilisation et aux avertissements sur le produit ou le récipient.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Formulation de cadre correspondante (CPNP) : 2013-06-10

Révision: 04-05-2021

9.2 Centres anti-poison

Pour consultation en cas d'intoxication, les centres antipoison ont des détails supplémentaires sur les produits individuels. Lorsque vous consultez un centre antipoison, gardez toujours à disposition le récipient ou l'étiquette et éventuellement l'encart.
